

MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION

Le rapport sur ce secteur est axé sur six groupes de produits qui comprennent notamment, selon la classification américaine, le matériel de commutation téléphonique et des appareils de liaison radio. Consultez le rapport sur ce secteur pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le marché américain et sur les droits appliqués par les États-Unis, de même que des indices sur les possibilités d'exportation de ces groupes de produits. Ce rapport contient les points saillants suivants :

Marché des importations américaines

Le tableau ci-dessous montre la valeur des importations américaines totales dans ce secteur, en 1986, et la part du marché détenue par quatre régions exportatrices:

Région	Marché des importations américaines en millions de dollars US	en %
Canada	393,1	11,8
Europe de l'Ouest	298,6	9,0
Japon	1 425,8	42,8
Autres	<u>1 210,0</u>	<u>36,4</u>
Total	\$ 3 327,5	100 %

Effet du libre-échange sur les droits de douane

Les droits actuellement appliqués par les États-Unis sur le matériel de télécommunication vont de 4,7 à 8,5 %. Dans le cadre de l'Accord de libre-échange, certains droits seront supprimés le 1^{er} janvier 1989, tandis que d'autres le seront le 1^{er} janvier 1993.

TEXTILES

Le rapport sur ce secteur est axé sur quatre groupes de produits qui comprennent notamment, selon la classification américaine, les tissus filés faits de fibre synthétique, les ouates, la bourre et la ouatine. Consultez le rapport sur ce secteur pour obtenir des renseignements plus détaillés sur les marchés américains et sur les droits appliqués par les États-Unis, de même que des indices sur les possibilités d'exportation de ces groupes de produits. Ce rapport contient les points saillants suivants :

Marché des importations américaines

Le tableau ci-dessous montre la valeur des importations américaines globales dans ce secteur, en 1986, et la part du marché détenue par quatre régions exportatrices.

Région	Marché des importations américaines en millions de dollars US	en %
Canada	52,4	13,6
Europe de l'Ouest	96,7	25,1
Japon	107,6	27,9
Autres	<u>129,3</u>	<u>33,4</u>
Total	\$ 386,0	100 %

Effets du libre-échange sur les droits de douane

Les droits de douane imposés actuellement par les États-Unis sur les produits examinés dans ce secteur varient considérablement. Ceux qui s'appliquent au textile principalement fait de coton varient de 6 pour la plupart des textiles entièrement tissés à 33 % pour ceux qui contiennent au moins 36 % de laine ou de poil d'animaux fin. La plus grande partie des quelque 200 catégories de droits applicables à ce groupe de produits prévoit des droits qui s'échelonnent entre 6,5 et 12,3 %. La plus grande partie du textile de fibres synthétiques est assujettie à des droits de 17 %, tandis que les textiles laminés sont imposés à 16 %. Les tissus non filés font l'objet de droits allant de 3,4 à 17 %. Certains textiles sont également assujettis à des droits, selon le poids. Dans le cadre de l'Accord de libre-échange, tous les droits de douane seront supprimés en dix tranches égales d'ici le 1^{er} janvier 1998.